



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Attribution d'une subvention à la Ludothèque

DEL-2018-109

Numéro de la délibération : 2018/109

Nomenclature ACTES : Finances locales, subventions

Information relative à l'environnement : oui/non

Date de réunion du conseil : 10/12/2018

Date de convocation du conseil : 04/12/2018

Date d'affichage de la convocation : 04/12/2018

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Soizic PERRAULT

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉLAN, Mme Soizic PERRAULT, Mme Claudine RAULT, Mme Françoise RAMEL, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : Mme Émilie CRAMET par Mme Alexandra LE NY, M. Paul LE GUERNIC par Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Alain PIERRE par M. Jacques PERAN.

Étaient absents : Mme Annie GUILLEMOT, Mme Véronique RISSEL, M. Eddy RENAULT.

Attribution d'une subvention à la Ludothèque

Rapport de Michel JARNIGON

En 2017 la ludothèque de Pontivy employait un agent en contrat aidé sous la forme d'un CUI CAE, sur la base de 20 heures hebdomadaires, avec un financement de 70% de l'Etat. Cet agent travaillait avec les bénévoles de la structure.

Depuis le 1er janvier 2018, les contrats aidés CUI CAE ont été transformés en contrats PEC (Parcours Emplois Compétences), dans le but de faciliter l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi. Ces contrats sont conclus sur une période de 9 à 12 mois, avec un financement de l'Etat de 50%.

La ludothèque de Pontivy a employé une personne en contrat PEC du 1er janvier à la mi-juin 2018 et emploie depuis la mi-juin jusqu'à la fin décembre 2018 une nouvelle personne sans aide de l'Etat. Depuis la mi-septembre 2018, la ludothèque emploie une personne en contrat PEC pour une durée de 9 mois, appelée à remplacer la personne dont le contrat arrive à échéance fin décembre 2018.

Il en résulte que pour l'année 2018, les coûts nets en personnel sont nettement supérieurs à ceux de l'année précédente.

Nous vous proposons :

- d'attribuer une subvention de 6 000€ à la ludothèque de Pontivy, sur l'exercice 2018, qui aura pour vocation de couvrir partiellement les coûts supplémentaires de personnel en 2018 par rapport à 2017.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 11 décembre 2018

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**